



Élections CNRACL 2021

ELECTIONS CNRACL

Si près, si loin

Chères, Chers Collègues,

Dans quelques mois vous allez être amenés à voter pour renouveler les membres du Conseil d'Administration de notre Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL). Ce scrutin se déroulera du 1er au 15 mars 2021. Il concernera les personnels titulaires de la fonction publique Hospitalière et Territoriale.

Le Conseil d'Administration de la CNRACL est composé de 8 élus ; 6 dans le collège des personnels en activité et de 2 élus dans le collège des retraités. Les administrateurs sont élus pour six ans. Ils sont force de propositions et oeuvrent pour peser sur ses choix, les stratégies, et l'indépendance de la Caisse face aux ministères (Budget et Sécurité Sociale) qui participent au CA.

Depuis la création de la CNRACL, les représentants Force Ouvrière portent les revendications des actifs et des retraités sur les droits à la retraite, le maintien et la pérennisation de notre régime particulier de retraite.

Aujourd'hui, FO est en première ligne contre la mise en œuvre de la réforme systémique, dite « retraite à points », qui a pour but d'entériner la disparition de la CNRACL, et de baisser le montant des pensions.

Parce que la retraite nous concernera tous un moment ou à un autre de notre vie, Force Ouvrière vous informera régulièrement de l'évolution de ce dossier.

Avec FO, je revendique :

- Le maintien du calcul de la pension fondé sur les 6 derniers mois de salaire ;
- Le maintien et l'extension de la catégorie active ;
- son opposition ferme à tout nouveau recul de l'âge de départ à la retraite ;
- La suppression de la décote
- Le maintien de la CNRACL ;
- La titularisation massive des contractuels pour conforter notre caisse ;
- La revalorisation des salaires et des pensions.

Du 1^{er} au 15 mars

**EN PARTAGEANT NOTRE AMBITION
ET EN VOTANT FORCE OUVRIERE,
NOUS SATISFERONS NOS REVENDICATIONS !**